AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1371
FR0000120560-FS0435

27 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 avril 2020, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 avril 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT[2] et détenir 1 667 109 actions QUADIENT représentant autant de droits de vote, soit 4,82% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions QUADIENT sur le marché.

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Anciennement dénommée NEOPOST S.A.
[3] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.